



TSD AIGUILLE PERCÉE

Pièce n° j

ETUDE / NOTICE D'IMPACT

Etude d'Impact Karum - Remplacement du télésiège de l'Aiguille Percée – juin 2024 :

- Pièce n°1 : Résumé non technique de l'évaluation environnementale ;
- Pièce n°2 : Évaluation environnementale ;
- Pièce n°3 : Annexes de l'évaluation environnementale.

Présenté par :
Olivier BLANDON
Représentant le Maître d'Œuvre DCSA

Meylan, Juin 2024

DCSA
ingénieur conseil
43 bd des Alpes - 38240 MEYLAN
TÉL. 04 76 90 74 12 - Télécopie 04 76 90 36 35
E-mail : dcsa@dcsa.fr
S.A.S. au Capital de 120 000 €
Siret : 771 503 130 00025 - Code APE 7112 B